Union syndicale Solidaires

SAVOIE Union syndicale Solidaires

Paris le 05 octobre 2021

LOI SÉCURITÉ GLOBALE ET RÉPRESSION : LE PARQUET DE CHAMBÉRY PRÉCURSEUR ?

Placée en garde à vue durant toute la journée du 8 avril dernier, Bénédicte, notre co-secrétaire de l'union syndicale départementale **est, suite à un renvoi d'audience, à nouveau convoquée devant le tribunal** judiciaire de Chambéry le jeudi 14 octobre prochain. Il lui est reproché d'avoir outragé un commandant de police, en portant une pancarte ironique lors de la manifestation contre la loi sécurité globale du 28 novembre 2020.

un dossier en carton ...

Contrairement à ce qu'affirment les policiers chargés de l'enquête, le dossier n'est étayé d'aucune preuve permettant d'identifier formellement notre camarade. Notre union syndicale ne peut alors que souligner le ridicule d'une telle procédure, et se questionner légitimement quant à l'objectif poursuivi par le procureur de la République dans l'instruction de ce dossier en carton.

Alors que tous les tribunaux de France croulent sous les dossiers, imposant des délais de traitement interminables pour nombre de victimes, et classant même régulièrement sans suite des plaintes déposées pour des faits graves, le parquet chambérien a lui le luxe d'instruire un dossier pour une pancarte !

Dans la rue, sur nos lieux de travail, devant les tribunaux, nous défendrons toujours le droit à l'expression et l'action syndicale !

Le pouvoir politique en place n'a qu'un seul objectif : casser toute contestation par une intimidation systématique. Il déploie pour cela un arsenal qui renforce d'une part l'impunité des policiers et gendarmes, mis en cause dans des violences graves ou mortelles ; et qui d'autre part entrave directement la liberté d'opinion, la liberté d'information, la liberté d'expression, la liberté d'association, la liberté de manifestation et la liberté de contestation légale de manière générale.

Solidaires Savoie s'insurge contre de telles procédures visant à mettre la pression sur notre co-secrétaire, particulièrement investie dans les luttes contre les violences policières et la répression des militant·es syndicaux et politiques. Ces intimidations policières et judiciaires ne nous feront pas taire, pas plus qu'elles ne viendront affaiblir nos solidarités et notre détermination face aux dérives autoritaires de l'état !

La solidarité chambérienne a été importante lors de la garde à vue et de la première convocation de Bénédicte devant le tribunal.
Nous vous appelons à être encore plus nombreuses et nombreux pour dénoncer ce procès politique !

L'union syndicale Solidaires 73 organise un rassemblement le jeudi 14 octobre à partir de 11 heures devant le tribunal de Chambéry.

Solidaires Savoie Maison des Syndicats –04 79 71 63 88
77 rue Ambroise Croizat 73 000 CHAMBERY - contact@solidaires73.org